



5 SESSIONS
2 Ans

Brevet de Technicien Professionnel (BTP)

Publication au JORT 14 / 05 / 2019 N° 39

Le Technicien en modélisme et techniques vestimentaires participe à la création et à l'élaboration du produit en fonction des tendances. À partir du croquis réalisé par le styliste, le modéliste élabore un patron et construit le prototype du vêtement. Il travaille sa toile directement sur un buste d'atelier pour trouver le volume et l'aplomb désirés. Le modéliste peut aussi réaliser son patron sans mannequin, grâce à des logiciels de conception et de dessin assistés par ordinateur et retrouver une gradation du modèle. Lorsque ce dernier est au point, sa fabrication est lancée.

Perspectives d'emploi

Un modéliste qualifié est plus recherché qu'un styliste pur et dur. Aussi, les débouchés ne manquent pas dans les entreprises de prêt-à-porter, les maisons de haute couture, les grands magasins qui possèdent leur propre marque ou les bureaux de style indépendants.

Le modéliste construit sa carrière en intégrant des entreprises de plus en plus renommées ou en changeant de poste au sein d'une même structure. Il peut ainsi devenir styliste ou chef de produits. Avec de l'expérience, il peut aussi s'installer en indépendant. Il faudra alors s'adapter à un travail irrégulier, assurer la gestion des clients, la comptabilité et toutes les formalités administratives.

Au cours de sa formation, le stagiaire sera appelé à développer ses compétences

- Pour traduire correctement les informations de style et du marché en données nécessaires à la définition du produit, il s'agit de situer un produit premièrement sur le marché en estimant correctement le comportement du consommateur et deuxièmement dans une échelle de style et de valeur.
- Analyser la validité d'un prix de vente
- Intégrer des contraintes inhérentes aux marchés de la mode
- Réaliser un plan de collection
- Pour matérialiser les informations des modèles de la collection (patronage manuellement et à l'aide de l'outil CAO-DAO, Moulage).
- Pour développer et gérer les données de spécification des produits (cahier des charges) et les informations se rapportant aux exigences des clients. (Conformité des patronages, réalisation des prototypes en respectant le trinôme style / qualité / coûts).

Conditions d'admission

Brevet de Technicien Professionnel (BTP) :

Satisfaire aux conditions d'admission à un BTP telles que fixées par le Ministère de la formation professionnelle et de l'emploi (C.A.P ou 5e année accomplie).

